ASSEMBLÉE GÉNÉRALE et RENCONTRE NATIONALE
Paris les 21,22 et 23 MAI 2025

BULLETIN D'INSCRIPTION

RAPPEL : la participation de l'adhérent à la Rencontre Nationale et à l'AG n'est possible que s'il est à jour dans le versement de ses cotisations à l'Association.

NOM ……. **PRÉNOM** …….

Adresse postale : ……

Adresse courriel : ……

Téléphone fixe : …….. **Téléphone mobile** : ……..

Je viendrai accompagné(e) de : ……..

J'assisterai à l'AG à Paris **OUI** **NON** **rayer la mention inutile**

Lieu : 282 bd Saint Germain 75007 – Métro Assemblée Nationale ligne 12

Je participerai au repas de l'AG le 21 mai au soir **OUI** **NON**

Lieu : Restaurant la Démocratie – 34 bd Raspail 75007 Métro rue du Bac ligne 12

Je participerai aux visites des 22-23 mai **OUI** **NON**

Remplir la feuille jointe RESERVATION DES PRESTATIONS en précisant sur chaque ligne, **y compris pour les prestations gratuites,** le nombre de participants

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE et RENCONTRE NATIONALE
Paris les 21,22 et 23 MAI 2025

PARTICIPATION DE L'ARSEPL :

- repas de l'AG à hauteur de 20 € pour l'adhérent (sauf pour ceux bénéficiant de la demi-cotisation où la prise en charge par l'Association sera totale)
- prise en charge de la visite guidée de l'hôpital Pitié-Salpétrière
- remboursement sur justificatif des frais de transport jusqu'à Paris dans la limite d'un plafond de 100 € par adhérent (train, voiture).

PAIEMENT

Le présent bulletin d'inscription, accompagné du chèque (ou du virement) à l'ordre de l'**ARSEPL** de paiement des prestations retenues, devra être retourné IMPÉRATIVEMENT à la Secrétaire de l'Association Françoise COSSON – 23, rue des Aulnettes – 77000 – LIVRY-SUR-SEINE.

- au plus tard le 5 **mai 2025**.

Dans le respect de ces délais, les inscriptions peuvent se faire par mail arseplsecretariat@gmail.com, le chèque ou le virement étant fait ou envoyé parallèlement par courrier (**au nom ou à l'ordre de l'ARSEPL**).

Pour une bonne gestion des inscriptions, nous vous remercions d'envoyer en plus, systématiquement, la fiche des prestations retenues par mail à la secrétaire.